



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 29 septembre 2023

# Renouvellement des conseils de quartier : vous aussi, devenez conseiller de votre quartier !

Les dix conseils de quartier de Limoges vont être renouvelés en 2024 pour une durée de 3 ans. Dès à présent, tous les Limougeauds, âgés de 18 ans ou plus, sont invités à poser leur candidature pour devenir conseiller de leur quartier, à partir du 1<sup>er</sup> octobre et jusqu'au 11 décembre.

Chaque conseil de quartier sera composé au maximum de 9 membres, en veillant à une représentation de tous les secteurs de chaque quartier. Véritables instances participatives, les dix conseils de quartier de ville visent à favoriser la démocratie de proximité et le dialogue entre les habitants et leurs élus sur les projets et la vie du quartier. Une fois par an, le conseil de quartier se réunit en assemblée générale, sous la présidence du maire, pour présenter au public ses actions.

**Vous souhaitez devenir conseiller de votre quartier ? Rien de plus simple, il suffit de :**

- compléter le formulaire mis en ligne sur le site internet de la Ville [limoges.fr](http://limoges.fr) (disponible dans la rubrique "Citoyenne" → "Les quartiers de Limoges" → "Les conseils de quartier") ;
- ou télécharger la version papier sur le site internet de la Ville [limoges.fr](http://limoges.fr) et adresser votre candidature avant le 11 décembre 2023 minuit par courrier à Monsieur le maire de Limoges (à l'adresse suivante : hôtel de ville, 1 square Jacques-Chirac, 87031 Limoges cedex) à déposer à l'hôtel de ville, en antenne-mairie ou en mairie annexe.

**Vous avez un doute sur votre quartier de rattachement ?** Consultez le [plan interactif](#) du site internet de la Ville rubrique "Les conseils de quartier".

Parmi les candidatures reçues, 1/3 sera désigné par le maire et l'élu référent et 2/3 seront tirés au sort devant huissier de justice le 11 janvier 2024. L'installation officielle par le maire et les élus de quartier des nouveaux conseils de quartier aura lieu le 29 janvier 2024.

**Renseignements auprès de la direction de la démocratie participative au 05 55 45 60 29 ou par courriel à [conseils.quartier@limoges.fr](mailto:conseils.quartier@limoges.fr)**

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)

/villedelimoges

@VilleLimoges87

7ALimoges

villedelimoges

/ville\_de\_limoges

Ville de Limoges